

VICHY ■ L'école Paul-Bert lauréate du concours

Leur citoyenneté reconnue



DIPLÔME. L'école Paul-Bert a été distinguée par les DDEN pour son engagement.

L'école Paul-Bert fait partie des lauréats du concours « Se construire citoyen », organisé à l'initiative de la Fédération des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN). Quatre établissements ont été primés dans le département.

Ce concours, placé sous le haut-parrainage du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports et du ministère délégué à la Citoyenneté, s'adresse aux écoles primaires publiques, dont les DDEN rappellent que la mission fondamentale est « d'instruire et d'éduquer les jeunes citoyens

appelés à devenir maîtres de leurs destins et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation. »

Suzanne Martin, secrétaire générale des DDEN de l'Allier, et Claudette Rabet, trésorière de la délégation de Vichy-Cusset-Bellerive, ont remis à la directrice, Corinne Micaud, et aux enseignants, devant les élèves rassemblés dans la cour, un chèque de 300 € et le diplôme des « Meilleurs Citoyens ».

Expo en septembre

Suzanne Martin a félicité les élèves pour la qualité de leur contribution et leur conception généreuse de la

fraternité. Les élèves de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 ont réalisé des bandes dessinées en lien avec l'illustratrice Muriel Douru sur le thème « Vivre ensemble dans son quartier ». Les BD ont été exposées à

la médiathèque de Vichy. Toutes les classes de l'établissement ont, par ailleurs, participé à un projet dans le cadre de la politique de la ville sur le thème du partage et du vivre ensemble, qui fera l'objet d'une exposition au centre social René-Barjavel. Cette exposition sera également visible en septembre sur le parvis de l'Opéra ainsi qu'aux Quatre-chemins. ■